



Augmentation des places en services de garderie éducatifs pour les nourrissons

De quoi s'agit-il?

Les Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick désignés recevront une aide pour augmenter le nombre de places pour nourrissons dans les services de garde. L'objectif est d'augmenter le nombre de places pour nourrissons dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick de 10 % (200 nouvelles places) d'ici 2020.

Une subvention de fonctionnement pour les nourrissons conçue pour compenser les coûts opérationnels des services de garde aux nourrissons sera accordée. La subvention de fonctionnement pour les nourrissons offrira 10 \$ /jour par place occupée pour nourrisson.

Qui en bénéficiera?

Cette initiative permettra d'offrir un accès abordable à des services de garderie éducatifs de grande qualité pour les nourrissons et les tout-petits âgés de 0 à 24 mois.

Les parents qui ont besoin de services de garderie éducatifs pour participer au marché du travail, étudier ou suivre une formation bénéficieront d'un accès accru aux services de garderie éducatifs réglementés pour leurs enfants âgés de moins de deux ans.

Pourquoi cette mesure est-elle prise?

La Commission d'étude sur les services de garde a indiqué que l'accès à des places pour nourrissons de qualité et abordables est l'un des trois principaux défis avec lesquels les parents doivent composer au Nouveau-Brunswick.

Pour information

1 888 762 8600

